



## FICHE RÉSUMÉ

### Contexte

Dans son rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387), et publié en septembre 2002, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan qualifie la migration de thème prioritaire de la communauté internationale.

Ultérieurement, le Secrétaire général a créé un groupe de travail sur la migration, composé de fonctionnaires de l'ONU et d'experts, dirigé par un Vice-Secrétaire général d'alors, Michael W. Doyle. Le rapport a été présenté au Conseil de gestion et au Secrétaire général au printemps 2003 et a mis en évidence de nombreux aspects des migrations, tels que la protection des migrants, l'asile, la migration des travailleurs et ses conséquences, et la coopération internationale dans le domaine des migrations. Finalement, il a formulé trois recommandations: i) combler les failles légales et les manques de normes au sujet des migrants; ii) combler les trous institutionnels par une coopération accrue; iii) et créer la Commission mondiale.

En juillet 2003, le Secrétaire général a rencontré les représentants du Brésil, du Maroc, des Philippines, de la Suède et de la Suisse à Genève, pour discuter l'idée d'une initiative de la part des États pour lancer la Commission Mondiales sur les Migrations Internationales (CMMI).

La Suède et la Suisse, accompagnées par le Brésil, le Maroc et les Philippines, ont pris l'initiative de développer un projet de mandat pour la Commission et ont invité les autres gouvernements à participer au projet. Un Groupe extensible de gouvernements<sup>1</sup> s'est alors formé, a révisé le projet de mandat et a apporté son soutien à la création de la Commission.

### Mandat

Le mandat de la Commission est le suivant :

- **de placer la migration internationale dans l'agenda global** par la promotion d'un vaste débat au sein des gouvernements, des organisations internationales, des universités, de la société civile, du secteur privé, des médias et de tous les autres acteurs sur tous les aspects de la migrations et des problèmes y relatifs ;
- **d'analyser les failles des politiques actuelles et d'examiner les liens avec d'autres domaines** par l'étude des différentes perspectives et approches des différentes parties suivant les régions, et par l'analyse de la migration en mettant en relation les facteurs qui influencent et qui favorisent la migration ;
- **de présenter des recommandations au Secrétaire général des Nations Unies et à la communauté internationale** pour renforcer la gouvernance nationale, régionale et globale en matière de migration.

### Commission

La Commission a été inaugurée par le Secrétaire général et de nombreux gouvernements le 9 décembre 2003 à Genève. Elle est indépendante et composée de 18 membres de renommée internationale, originaires de différentes régions et ayant de vastes connaissances dans le domaine de la migration. La Commission est présidée par deux co-présidents, Mme Mamphela Ramphele d'Afrique du Sud et M. Jan O. Karlsson de Suède. Le Secrétariat de la Commission, situé à Genève, est dirigé par M. Rolf K. Jenny de Suisse en qualité de Directeur exécutif.

---

<sup>1</sup> Afrique du Sud, Australie, Bangladesh, Brésil, Canada, Égypte, Inde, Mexique, Maroc, Pays-Bas, Pakistan, Philippines, Royaume-Uni, Sri Lanka, Suède, Suisse, et le Saint-Siège. Le groupe est présidé par la Suisse et la Suède. D'autres gouvernements devraient rejoindre le groupe.

## **Activités et approche**

La Commission cherche à promouvoir un débat général sur la migration internationale et à développer une large compréhension des phénomènes migratoires en rassemblant toutes les connaissances en la matière, y compris celles des gouvernements, les politiques existantes, les meilleures pratiques de toutes les régions, en conduisant des recherches et en étudiant les liens avec des domaines tels que le développement, le commerce, la sécurité humaine, la coopération internationale et les partenariats, le déplacement forcé, la participation du secteur privé, les transferts de fonds, et la sécurité nationale et internationale ; en maintenant une approche destinée à renforcer la gouvernance internationale dans ce domaine ; par la collecte et la publication des informations relatives aux migrations (à travers les médias, le site web de la Commission, ainsi que d'autres moyens d'informations).

La Commission a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Pendant une période de 18 mois, la Commission organisera six réunions, cinq consultations régionales et une série d'événements relatifs à la migration. La première réunion s'est déroulée à Stockholm les 26 et 27 février 2004. La Commission réalisera ses réunions dans différentes régions pour analyser les approches des politiques migratoires régionales et interrégionales, mettre à l'épreuve ses propres conclusions, et identifier les domaines de consensus naissant pour que la communauté internationale les prenne en compte.

Ayant une approche de terrain, la Commission consultera activement les gouvernements, les organismes internationaux, les universitaires et la communauté internationale en général, et prendra également en considération les résultats des processus de consultation régionaux. Le Groupe extensible de gouvernements sera un point de référence pour les discussions en cours au sein de la Commission. Le bureau du Secrétaire Général, les institutions internationales, y compris celle du « Groupe de Genève sur la question migratoire » (GMG), et les autres organes concernés seront consultés régulièrement.

## **Résultat**

La Commission publiera son Rapport final à la mi-2005, à l'intention du Secrétaire général et de la communauté internationale. Elle publiera également des rapports partiels, entreprendra et commandera des recherches sur des points spécifiques, publiera des études générales et tout autre matériel digne d'intérêt, et développera des activités de partage et dissémination des informations, y compris la mise en place et le maintien d'un site web.

## **Budget**

Le budget estimé s'élève à 4'000'000 \$US. Ce budget sera pris en charge par les gouvernements et par d'autres donateurs.